

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE LA FARLEDE, 140 place de la Liberté, 83210 La farlède

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre tenant à la démolition de la maison d'habitation dit « les Guiols » sise au 33 rue du 4 septembre à La Farlède.

Durée du marché : Les délais sont mentionnés à l'article 7.4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Procédure de passation : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché public de maîtrise d'oeuvre.

Modalités d'attribution : Marché ordinaire sans allotissement.

Au titre de l'article R2151-8 2° du Code de la Commande Publique, les candidats ne pourront pas proposer de variantes dans le cadre de la présente consultation.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Compétences exigées : Déconstruction - Démolition

Critères de sélection : 1) Prix des prestations 30%

2) Valeur technique 70%

Les sous-critères de la valeur technique sont détaillés dans le règlement de la consultation

Date limite : date et heure limites de réception des offres : le lundi 27 janvier 2025 à 12h00.

Renseignements divers : Le dossier de consultation des opérateurs économiques est consultable et/ou téléchargeable en ligne gratuitement sur le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr.

Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section investissement.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse Internet : Le dossier de consultation doit être retiré par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Ce site est d'accès libre, direct et complet.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 17 décembre 2024